
Consultations publiques sur la vaccination obligatoire contre la VCOVID-19
dans le réseau de la santé et des services sociaux

AUCUN ORGANISME DE PATIENTS ET D'USAGERS N'EST INVITÉ

Mercredi, le 24 août 2021 – Curieusement, aucun organisme représentant les patients et les usagers du réseau de la santé et des services sociaux n'a été invité aux audiences de la commission parlementaire qui se penchera sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19 du personnel soignant du réseau de la santé et des services sociaux.

« C'est une très vive déception pour les patients et les usagers, dit Jérôme Di Giovanni, président de l'Alliance des patients pour la santé, un organisme qui rassemble 27 associations et regroupements d'associations de patients, et c'est contraire à l'esprit de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). Faut-il rappeler que l'immense majorité des personnes qui sont mortes de la COVID-19 étaient hébergées ou hospitalisées dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux », souligne M. Di Giovanni.

La Loi est claire : Les patients et les usagers ont le droit à des soins et des services de santé sécuritaires. Ils ont aussi le droit d'être entendus par ceux et celles qui nous gouvernent et qui décident de l'organisation des soins de santé. Or, la COVID-19 est loin d'être enrayée. La vaccination contre la COVID-19 n'est pas un luxe, elle est une nécessité. L'Alliance des patients pour la santé en appelle au sens du devoir et de la responsabilité civile des syndicats, des organismes professionnels et des institutions du réseau. Refuser la vaccination ou ergoter sur son utilité n'est plus une option, lance le président Di Giovanni.

À propos de l'Alliance

L'Alliance des patients pour la santé est un organisme à but non lucratif regroupant 27 associations et regroupement d'associations de patients. Elle a pour mission de promouvoir et soutenir la participation des patients dans les orientations et les processus de décision, tant pour leur propre santé que pour l'organisation des services de santé et des services sociaux.

-30-

Pour information et demande d'entrevue :

Michel Bissonnette, conseiller spécial / APS

Cellulaire: (514) 862-3184

www.alliancepatients.org